

# PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

Terres  
en villes

ONVAR

EVALUER ET RENOUVELLER LES MODALITES D'IMPLICATION  
DES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS ET DU DEVELOPPEMENT  
AGRICOLE DANS LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX  
CO-CONSTRUITS PROMOUVANT L'AGROECOLOGIE

Septembre 2017

## Chantier

3

Économie agricole et gouvernance alimentaire  
des agglomérations

## Relance de la viticulture des coteaux du Gier

Fiche n°13

Ces fiches expérience s'inscrivent dans le projet de développement agricole de Terres en villes, pour lequel le Réseau a été reconnu Organisme National à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR) en 2015. Financé par le CasDar, ce projet s'adresse directement aux agriculteurs et aux agents de développement agricole.

Traitant de la mobilisation du monde agricole dans les Projets Alimentaires Territoriaux, il est intégré au projet du Réseau Rural Français MCDR (Mobilisation Collective pour le Développement Rural), le RnPAT (Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé), dont Terres en villes est chef de file et co-pilote avec l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture.

Les fiches  
expérience  
Terres en villes

Il vise à évaluer et renouveler les modalités d'implication des collectifs d'agriculteurs et du développement agricole dans les Projets Alimentaires Territoriaux d'agglomération co-construits et promouvant l'agro-écologie. Lieu ressources des projets et politiques agricoles et alimentaires des agglomérations et métropoles françaises, Terres en villes souhaite à terme produire des outils méthodologiques pour réussir la mobilisation du monde agricole dans les Projets Alimentaires Territoriaux.

Ces fiches sont les premiers livrables de ce projet. Elles mettent en lumière des initiatives agricoles et alimentaires innovantes en matière de gouvernance, d'expertises mobilisées et de conseils aux agriculteurs, analysées au regard de l'implication des agriculteurs et du développement agricole. Elles ont été réalisées à partir d'une étude documentaire et d'enquêtes auprès des personnes ressources.

# Relance de la viticulture des coteaux du Gier

## Résumé

L'Association pour la Restauration et le Développement du Vignoble des Coteaux du Gier, en 2016, a été renommée Association des Coteaux du Gier à l'occasion de ses 10 ans. A son bilan, la réhabilitation de deux cépages locaux, le Mornen Noir et le Chouchillon, l'installation de quatre jeunes vigneronnes et de nombreux événements d'animations culturelles pour la valorisation du patrimoine œnologique local. L'association appuie ses activités sur un réseau d'une centaine d'adhérents dans lequel les vigneronnes occupent une place importante.

## Catégories d'expérience

Action alimentaire

Agriculture urbaine et sociétale

Agrotourisme

Aide à l'installation ou à la diversification

Commercialisation

Développement de la production biologique

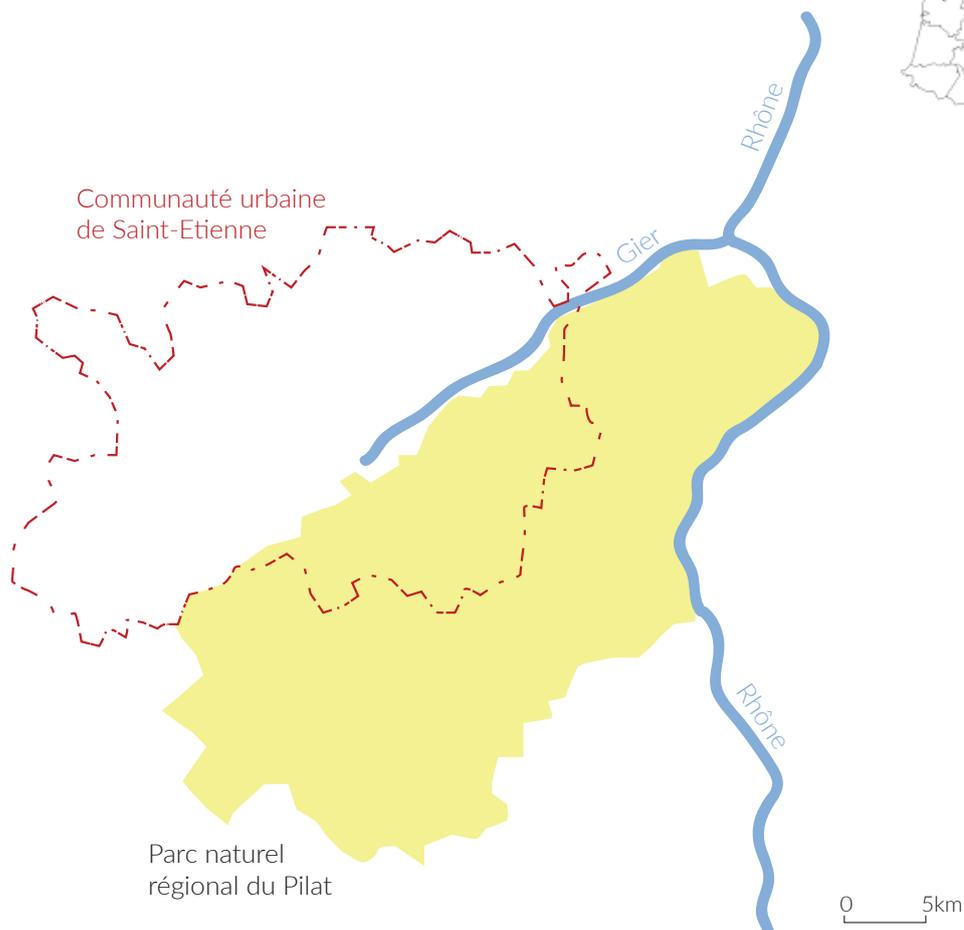
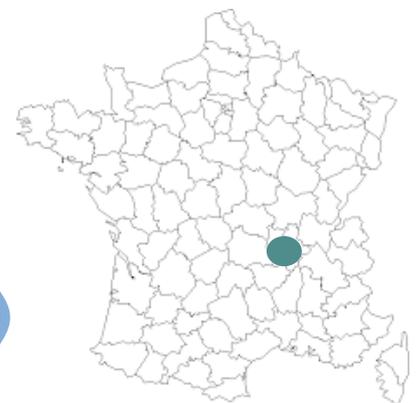
Filière territorialisée

Marque territoriale

Projet public de zone agricole périurbaine nourricière

Sensibilisation des consommateurs et promotion des produits locaux

## Localisation



## Le territoire

### Description

Situé à l'Est de Saint-Etienne Métropole, le périmètre viticole des « Vins de Pays des collines rhodaniennes », sur la vallée du Gier, comprend dix communes sur deux départements : sept sur la Loire (sur le territoire de Saint-Etienne Métropole), limitrophes des trois autres dans le Rhône. Cette vallée sépare les monts du Lyonnais au Nord, du massif du Pilat au Sud. La rivière qui lui donne son nom est un affluent du Rhône, longue de 45 km et qui prend sa source dans le mont Pilat.

### Contexte socio-économique

Le département de la Loire compte une Surface Agricole Utile (SAU) de 233 000 ha, dont 80 % en herbe, ce qui représente au total 53 % du territoire. Les forêts représentent quant à elles 30 % du département. Pour 3 500 exploitations professionnelles, on compte 5 700 agriculteurs, avec en moyenne 1,9 unité de travail. L'élevage y est dominant et un tiers des agriculteurs pratiquent la vente directe (1).

Sur 860 ha, la Loire compte trois vignobles, cent producteurs, une cave coopérative et cinq AOC : Côtes du Rhône (Saint-Joseph, Condrieu, Château Grillet), Côtes du Forez et Côte Roannaise. Elle compte aussi deux vergers réputés : les coteaux du Pilat (750 ha, dont 400 en production de pommes) et ceux du Jarez (800 ha, dont 360 en production de cerises, 160 en production de pommes ainsi que des maraîchers et horticulteurs sur 100 ha dont 20 couverts). En ce qui concerne l'arboriculture, cela représente 180 producteurs et deux coopératives (1).

A son niveau, Saint-Étienne Métropole, dans une note interne (2017), dénombre 1000 exploitations agricoles dont 700 professionnelles, ce qui représente 27 000 ha de SAU soit 37% de la surface totale. Par ailleurs, sur la métropole, 80% de la population habite dans une commune

urbaine et les migrations vers les communes rurales provoquent une baisse régulière de la SAU et se fait de façon désorganisée.

En 2006, suite à la création du service agriculture, Saint-Etienne Métropole devient référent sur le projet de relance viticole. En parallèle, elle mène également le projet APPETI, pour la création d'activité jusqu'en 2008.

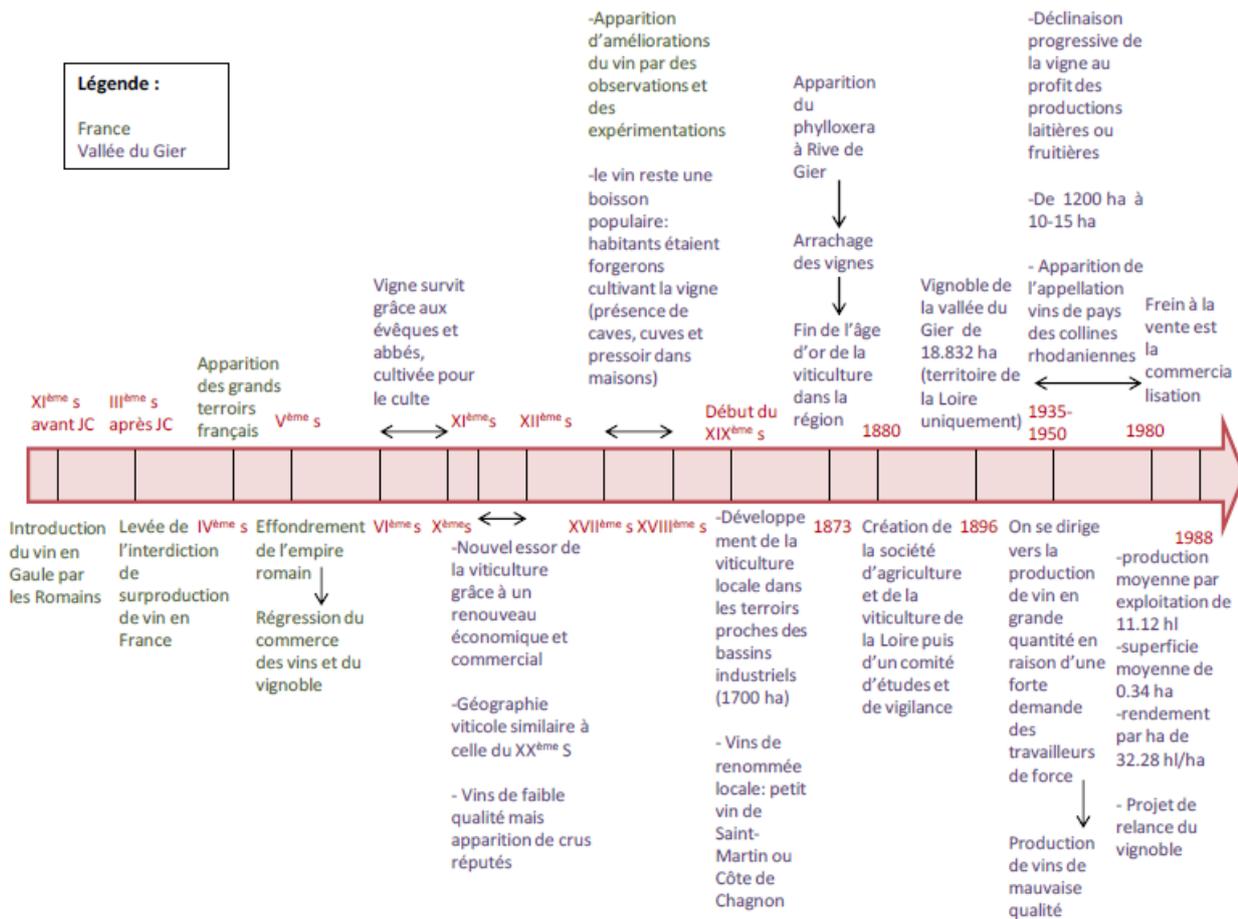
Le projet de relance de la viticulture s'inscrit dans un environnement à prédominance agricole et rurale, les Coteaux du Jarez et le Sud des Coteaux du Lyonnais, en bordure d'une zone de concentration urbaine et à dominante industrielle : la Vallée du Gier. L'activité viticole sur le territoire concerné voit un déclin continu depuis le début des années 2000. Selon deux études réalisées en 1987 et 2004, le nombre de déclarants est passé de 155 à 76 entre ces deux années (2).

Les surfaces plantées encore existantes correspondent essentiellement à de la viticulture familiale vouée à disparaître (consommation propre et viticulteurs âgés). La plupart des vigneronnes sont pluriactives et les productions viticoles ont connu un fort déclin du fait d'une orientation vers une demande, plus située sur une basse gamme à destination de milieux ouvriers et recherchant l'aspect quantitatif plus que qualitatif, et les conséquences que cela a eu sur les prix : beaucoup de producteurs à ce moment-là ont fait le choix de s'orienter vers d'autres productions ou activités.

Par ailleurs, de nombreux « petits vignobles » de différents territoires similaires sont déjà bénéficiaires des opportunités existantes, les vins différents étant favorisés par un marché mondialisé où ils redeviennent à la mode : les vins de Vienne (Seyssuel), les vignobles de Cévens en Savoie, ou les vins du Grésivaudan.

(1) Chambre d'agriculture de la Loire, 2014.

(2) Terres en villes, 2008 (Fiche de la banque d'expérience « Relance de la viticulture des coteaux du Gier »).



Etude de faisabilité économique du développement du vignoble des Coteaux du Gier (Source : Montpellier SupAgro-2012).

## L'expérience

### Historique

Entre 1988 et 1992 a eu lieu une première phase de fondement et de restructuration de l'activité existante qui a permis de créer une dynamique pour le projet de relance : replantation de cépages anciens et appui à l'installation et à la vente directe. Ce travail était déjà le résultat d'un partenariat entre la Communauté de Communes de Saint Etienne Métropole (qui passe en Communauté d'agglomération en 2001, Communauté urbaine en 2016 et Métropole en 2017) et de la Chambre d'agriculture de la Loire, notamment dans le cadre de l'association RUSE

(comité de développement agricole de la Région Urbaine de Saint Etienne) créée en 1996 (3).

Puis en 2004, la relance de l'activité a été initiée grâce aux actions suivantes :

- Un état des lieux des exploitations viticoles et notamment des surfaces déclarées dans les mairies des communes concernées, mettant en avant l'évolution par rapport à l'étude équivalente réalisée en 1987. L'objectif étant, dans un premier temps, d'évaluer le potentiel local de droits de plantation et de repérer les cédants potentiels

(3) Le comité de développement agricole de la Région Urbaine de Saint-Étienne (RUSE) est une association à laquelle Saint-Etienne Métropole adhère en lieu et place de ses communes membres. Elle agit pour la promotion de l'agriculture périurbaine stéphanoise. Elle regroupe des élus locaux mais aussi des organismes professionnels agricoles. Saint-Étienne Métropole et la RUSE travaillent donc ensemble dans le but de développer des activités agricoles qui répondent à la demande locale et une distribution valorisant les produits locaux.

de vignes en production. A terme, il s'agissait de faire reprendre ces vignes en production par les viticulteurs en place afin de maintenir le potentiel local de production pour pouvoir, dans un second temps, étoffer la densité des viticulteurs professionnels.

● Parallèlement, une prospection foncière : un repérage des sites potentiels particulièrement adaptés pour une revalorisation a été effectué en prévision de la constitution de réserves foncières.

● Un recensement d'actions similaires et la sélection de trois expériences françaises, sur des territoires aux caractéristiques proches, afin d'organiser des visites pour comparaison et réflexion quant à la reproductibilité possible sur le territoire.

Ces initiatives se sont heurtées au faible nombre de vigneron : un syndicat agricole avait été lancé dans la première phase des années 90 mais ne connaissait pas d'activité faute d'adhérents. D'où l'idée de plusieurs personnes, vigneron amateurs ou personnes travaillant dans le développement local, de se réunir et de chercher à convaincre

les bonnes volontés disponibles localement, œnophiles, intéressés par le développement local, communes ...

C'est le 6 avril 2006 que l'Association pour la Restauration et le Développement du Vignoble des Coteaux du Gier (ARDVCG) a été créée, avec les financements de la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire (CRESS).

Le premier dossier traité par l'association fut celui du foncier. Il comportait deux actions principales. Premièrement, repérer des zones et des terres intéressantes pour planter de la vigne. Ce projet d'étude avec la SAFER et dans le cadre du Contrat de Développement Rhône-Alpes (CDRA) a cependant été mis en suspens du fait de son coût élevé. Le deuxième dossier visait à sensibiliser les propriétaires non professionnels ou partant à la retraite pour éviter l'arrachage des pieds et ainsi conserver les droits de cultures. Par exemple, des soirées de sensibilisation ont été organisées à Génilac, l'une avec les élus et la seconde avec les propriétaires.

Plusieurs actions ont ensuite été menées entre 2008 et 2010. Tout d'abord, l'association a acquis un numéro CVI (Cadastre Viticole Informatisé), qui permet de garder



des droits de plantations pour pouvoir les restituer à de jeunes viticulteurs souhaitant s'installer.

Une vigne conservatoire a été créée : elle vise à sensibiliser au travail de la vigne. L'association y plante différents cépages des collines Rhodaniennes. Parallèlement, des actions d'expérimentation ont été mises en place. La Chambre d'agriculture de la Drôme s'est chargée de la vendange et la vinification d'un ancien cépage, le Mornen Noir, variété très locale de Mornant qui n'était pas sur la liste des cépages, pour étudier ses caractéristiques. Puis une vigne expérimentale a été créée et les premiers pieds plantés au printemps 2008.

Pour développer l'association, un travail de communication a été fait : élaboration d'un logo et d'une plaquette pour montrer le lien avec le territoire, mise en place d'un site internet et organisation d'évènements festifs.

Enfin, une étude pour la mise en œuvre d'outils collectifs a été réalisée, mais cette action a été laissée en suspens du fait du peu d'agriculteurs mobilisés.

Suite à ces premières actions, l'ARDVCG a mandaté un bureau d'étude pour réaliser une étude de faisabilité foncière du vignoble des coteaux du Gier. Elle a dressé un état des lieux du potentiel foncier viticole sur les coteaux du Gier, en identifiant les parcelles intéressantes à partir des besoins exprimés, mais aussi les motivations des propriétaires, des vigneronnes et des personnes intéressées pour s'installer. L'étude a conclu par la recommandation de poursuivre la démarche mise en place par l'ARDVCG. Puis en 2012, un projet étudiant de Montpellier SupAgro tutoré (4) a étudié les capacités réelles du territoire, en termes de débouchés potentiels (attentes des consommateurs. ...).

A la suite de ces études, l'ARDVCG a organisé des réunions publiques pour créer un Groupement Foncier Agricole (GFA). Plus de 300 propriétaires différents ont été invités, environ 80 ont participé. Le GFA a été constitué en 2012, avec comme objet « la détention de biens fonciers » (non localisés). Il regroupe des collectivités et des particuliers intéressés, qui apportent une participation financière ou en nature (parcelles). Les îlots constitués par le GFA ont vocation à être utilisés en soutien à l'installation, soit par revente, soit en « pépinière ». Dans le cadre de la convention Région Rhône-Alpes/SAFER, ce projet est proposé pour bénéficier de l'accompagnement de la SAFER Rhône-Alpes. Cette proposition a été rejetée par l'ARDVCG, mais les contacts avec la SAFER ont été repris par la suite. Quatre porteurs de projet sont aujourd'hui intéressés, mais pas aux endroits achetés.

Parallèlement à ce travail sur le foncier, l'association a poursuivi son étude et travail de valorisation des cépages locaux. Elle est allée jusqu'à la réintroduction du Mornen Noir au registre et à l'INAO suite à un travail réalisé avec le CEMAGREF et l'INRA. Le CEMAGREF et l'INAO ont aidé puis validé le travail ampélographique (description morphologique des cépages par les bourgeonnements, les rameaux herbacés, les feuilles adultes, les grappes, les sarments, ...) réalisé par l'association, et donc attesté du caractère endémique de cette variété végétale jusqu'alors inconnue dans les registres officiels de cépages. En ce qui concerne la vigne expérimentale, la première vendange des pieds plantés en 2008 a eu lieu fin 2012.



© Association des Coteaux du Gier

(4) *Projet d'élèves ingénieur n°10 : Etude de faisabilité économique du développement du vignoble des Coteaux du Gier. 2012, C. Bonnet, E. Couliou, E. Fosseries, C. Laforge, Montpellier SupAgro, 98 p.*



De la même façon, l'association s'est ensuite lancée dans un travail similaire pour l'inscription d'un second cépage : le Chouchillon. L'association a obtenu en 2014 le deuxième prix du Trophée des associations de la Loire dans la catégorie Développement durable et transition énergétique pour son projet de replantation du cépage Chouchillon dans la vallée du Gier. Ce travail a été finalisé en 2016.

En parallèle de ses travaux, une activité importante de l'association a consisté à organiser différents événements tels la fête des vendanges ou des dégustations de vins locaux pour sensibiliser aux spécificités du terroir. Elle a également organisé des chantiers de restauration du patrimoine en lien avec la viticulture : restauration de murets et entretiens de vignes.

Après 10 ans d'existence, l'association s'est lancée dans une phase de repositionnement stratégique de son projet associatif. Depuis son origine, elle a été portée par les mêmes leaders et le même collectif et, depuis l'aboutissement de plusieurs projets, elle fait face à une période de creux. Lors de son Assemblée Générale Extraordinaire du 8 avril 2016, elle a donc changé de nom pour devenir Association des Coteaux du Gier, ce qui a marqué un tournant dans sa stratégie et son activité. Aujourd'hui, elle souhaite se positionner sur les créneaux qu'elle sera la plus à même de remplir en jouant ainsi au maximum la subsidiarité avec les autres structures existantes.

## Aujourd'hui

L'activité de l'Association des Coteaux du Gier se décompose en trois volets principaux et un projet :

- Prospection foncière menée en lien avec la SAFER et le GFA (qu'elle a créé).

- Valorisation de cépages locaux et la mise en place d'un réseau informel des vignobles et cépages rares (inscription de 2 cépages, sensibilisation par la fête des Vendanges et sensibilisation d'élus, maintien de contacts et échanges avec d'autres cépages rares).

- Plantation et installation (chantiers de bénévoles, principalement sur le vignoble conservatoire et le vignoble expérimental, appui diversifié à des vignerons en place ou de jeunes vignerons en cours d'installation).

- Enfin, un projet innovant sur la valorisation du raisin vert « Vertessens ».

Elle joue un rôle de tampon entre des porteurs de projets d'installation à la recherche de terres et ou de vignes et des propriétaires fonciers souhaitant confier à l'entretien, louer ou vendre des parcelles. En cas de vente, c'est le GFA qui est saisi mais en cas de sollicitation pour location ou entretien, c'est l'Association des Coteaux de Gier qui agira en direct, faisant jouer son réseau.

## Perspectives

L'association a rempli un rôle de catalyseur pour impulser une dynamique autour du maintien des parcelles de la zone en vigne, pour la relance de l'activité viticole. Elle doit maintenant être complétée par d'autres structures. Certaines ont déjà été créées comme celle d'appui au foncier (le GFA), d'autres doivent être envisagées comme une structure syndicale (éventuellement relancer celle créée dans les années 90) pour l'appui des producteurs et la défense de leurs intérêts, des structures économiques pour l'appui en matériel de production (CUMA : une existe avec une section viticole) ou de vinification/cuvage (coopérative).

## Le collectif

### Description

L'Association des Coteaux du Gier est une association loi 1901 créée en 2006. A sa création, elle avait trois objectifs principaux : le soutien aux vigneronnes en place et le développement du nombre d'exploitations viticoles des coteaux du Gier, la réhabilitation de son patrimoine viticole et la valorisation de son terroir.

C'est un collectif mixte regroupant des citoyens et des vigneronnes. Elle compte aujourd'hui une centaine d'adhérents et bénévoles, mais a pu en compter jusqu'à 150. Ces adhérents sont d'origines très différentes, une mixité importante pour ses objectifs. On pourra noter la présence de personnes morales (une dizaine de communes, le lycée de Montravel, le pôle Agroalimentaire de la Loire, ...) et de nombreuses personnes physiques. La présence de vigneronnes au sein de l'association, et plus spécifiquement au sein du bureau, est particulièrement importante : ce sont eux qui vont donner les grandes orientations à l'association.

Pour son fonctionnement, l'association s'adosse sur le lycée professionnel agricole, le CFPPA de Montravel. Elle bénéficie de mise à disposition de son personnel grâce à une convention, notamment pour la gestion de l'administration. Les deux derniers présidents en date en sont/étaient salariés : René Roux était directeur de ce lycée et Franck Tarantola en est toujours salarié. Ce partenariat rentre dans le cadre du mandat d'animation et développement territorial du lycée agricole dont il sous-traite une partie à l'association. Celle-ci bénéficie d'une structure relativement légère du fait de cet appui du lycée agricole et peut s'adapter à l'évolution de ses projets en continu.

L'association a eu, entre 2006 et 2014, quatre animateurs salariés du lycée. Avec l'atteinte de plusieurs de ses objectifs, les besoins en animation ont diminué et l'association ne fait plus appel à une animation salariée, les tâches d'animation

subsistant ont été réassignées aux bénévoles. L'animation entre 2011 et 2014 a été confiée aux porteurs de projets (à l'installation) qui en tiraient ainsi un complément de revenu. Il a cependant été constaté que les profils de porteur de projet et d'animateur ne coïncidaient pas forcément.

### Modèle économique

Les adhésions sont payantes : 40 € pour les personnes physiques, 100 à 200 € pour les communes, en diminution au fil des années (5). Elles ne représentent qu'une faible part du budget, beaucoup plus importante depuis la fin du recours à de l'animation en 2014, et donne droit en retour « à 3 bouteilles de bon vin de nos vigneronnes » (6).

En 2015, son budget comptait seulement 4 560 € d'adhésion sur 16 871 € de budget total de l'association, le plus gros montant étant, sur cette année 2015, en lien avec le projet « Vinaoût - Haute Pression » porté par le Lycée de Montravel par l'intermédiaire de Franck Tarantola sur le développement et le lancement d'un produit innovant issu de la fermentation des raisins verts, produit baptisé depuis Vertessens. Ce projet fait partie des projets que l'association appuie comme pépinière, à même titre que les installations de jeunes vigneronnes.

L'Association des Coteaux du Gier a eu une activité importante et pour cela a mobilisé des subventions publiques de la Région via le Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural (PSADER), de la RUSE et de Saint Etienne Métropole. Elle a également bénéficié autour de 2009 de l'aide du Fonds Social Européen (FSE) par l'intermédiaire de la CRESS pour son travail de mise en réseau de cépages rares.

En 2017, elle a retourné une subvention au PSADER pour non utilisation : elle pouvait faire ce qui était prévu sans faire appel à ces fonds.

L'association revendique une utilisation optimum de ses financements à destination des actions de développement local, utilisant un maximum de 20% pour son fonctionnement.

(5) Comptes rendus des Conseils Municipaux. Exemple de Genilac 2017 : 100 €, 2011 : 180 €.

(6) Franck Tarantola dans le magazine municipal de Saint-Maurice sur Dargoire de février 2015 « Entre chats n°65 ».

## Les structures de développement agricole

L'Association des Coteaux du Gier a bénéficié successivement de l'appui de quatre animateurs salariés du lycée agricole de Montravel qui ont travaillé sur les différentes tâches de l'association : rencontre des propriétaires fonciers dans le cadre de la prospection foncière, édition d'un bulletin de communication mensuel de quatre pages, mise à jour du site Internet de l'association, organisation des évènements et chantiers, ...

L'association intervient aussi elle-même dans l'appui aux vigneron. Elle a joué un rôle particulièrement actif dans l'installation de quatre vigneron en leur apportant du foncier, en les appuyant techniquement et en main d'œuvre par ses bénévoles. Elle mobilise également les compétences de certains adhérents bénévoles : les vigneron professionnels sont particulièrement mobilisés, mais on peut aussi mentionner les appuis plus ponctuels, de personnes morales telles que le pôle agroalimentaire (sur du montage de dossier par exemple), les compétences en œnologie pour les dégustations avec des élus, ... L'appui aux vigneron installés se fait principalement par le développement de la notoriété des cépages et des vins de la Vallée du Gier (la Mutuelle Sociale Agricole ne permettrait peut-être pas l'intervention de bénévoles de l'association sur les vignes des vigneron sans

requalifier ces travaux en travail au noir).

Des experts sont ensuite appelés en fonction des thématiques en jeux : différents bureaux d'études privés ou des spécialistes tels que M et Mme Bourguignon pour qualifier les spécificités du terroir et du sol des coteaux dans le cadre de l'étude sur le potentiel foncier viticole.

Elle bénéficie également des appuis de techniciens de la Chambre d'agriculture et de Saint-Etienne Métropole dans le cadre de projets spécifiques. La Chambre d'agriculture (par l'intermédiaire à l'époque de l'association RUSE) était présente au comité technique de l'étude foncière et a aussi mené des expérimentations (vendange et vinification) sur le Mornen Noir (Chambre d'agriculture de la Drôme). La Chambre d'agriculture de la Loire est présente sur la viticulture dans le Nord du département sur les appellations Roannais ou Forez. L'association a négocié à un moment un appui de la Chambre d'agriculture du Rhône présente à proximité sur les AOC de Condrieu et Saint Joseph. Ensuite, les jeunes vigneron sont appuyés indépendamment par la Chambre d'agriculture sur le plan technique. Saint-Etienne Métropole a quant à elle appuyé la mise en place des dossiers pour l'obtention des fonds issus du PSADER.



Au niveau des installations, le parcours des jeunes vigneron est très spécifique : il se fait complètement hors cadre. Le fait qu'il n'y ait pas de vignes en production à reprendre rend l'installation plus compliquée et progressive, les porteurs de projets devant garder un métier à côté et s'installer petit à petit. Un accompagnement à l'installation (suivi personnalisé, principalement organisationnel et en gestion) par l'Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ADDEAR) de la Loire est mentionné, justement du fait de cette sortie des parcours classiques.

## Les modalités d'implication des agriculteurs et du développement agricole

### Le développement agricole

L'appui aux vignerons passe à la fois par du conseil technique (viticulture et la vinification), des études économiques et de l'accompagnement au développement local (notamment avec le projet de développement des raisins verts). Différentes structures sont intervenues / interviennent ponctuellement et de façon indépendantes : aucune forme de partenariat n'a été mise en place pour co-animer les projets de l'association.

Actuellement, faute de financement, les vignerons de la vallée du Gier n'ont d'autres appuis que l'association, qui correspond plus à un travail de « mise en réseau multi-technique » entre les nombreux adhérents : échanges de savoirs et connaissances entre des vignerons professionnels et amateurs, mise en place du réseau des vieux cépages, mais surtout entraide entre vignerons (dépannage en main d'œuvre, logement, tracteur, ...). Les adhérents sont parfois même mobilisés comme source d'expertise.

La Chambre d'agriculture est peu présente

sur le territoire au niveau technique viticole : elle travaille sur cette filière principalement en prestation de service pour les syndicats d'appellation. Plusieurs Chambres d'agriculture ont été mobilisées sur des points précis selon les territoires et les appellations correspondants à leur domaine d'expertise.

### La place des agriculteurs

Les vignerons sont à l'origine de l'association et à sa tête : ils sont majoritaires au bureau de l'association. Ils y occupent de fait une place centrale. Leur nombre reste cependant très modeste : deux à trois vignerons qui étaient déjà installés au moment de la création de l'installation, et quatre vignerons qui ont été installés ou sont en cours d'installation. L'association fait par ailleurs de gros efforts pour impliquer les jeunes vignerons dans le bureau.

En ce qui concerne son fonctionnement le collectif est devenu indépendants de l'aide pour l'animation et la gestion de l'association, qui était apportée par les salariés du lycée agricole. Elle fonctionne dorénavant grâce aux bénévoles.

## L'innovation

L'innovation de ce collectif réside principalement dans ses liens avec des populations très diverses des communes limitrophes des zones du projet voire plus éloignées, ce qui lui permet un accès à un réseau important qu'elle va mobiliser dans ses actions de différentes manières. Le réseau de cette association et son aptitude à le mobiliser en sont ses vraies forces.

Une autre innovation est celle de l'objet de la constitution de l'association : pour relancer une activité où celle-ci n'existe plus suffisamment pour permettre la constitution d'un réseau de professionnels, créer un réseau autour d'amateurs et intéressés par l'activité et ses effets sur le territoire.

## L'agroécologie

Par l'inscription et la réimplantation de cépages anciens, l'association inscrit son action dans l'agroécologie : elle valorise la biodiversité locale et privilégie en même temps une viticulture à bas niveaux d'intrants et des pratiques responsables. De plus, de par son objet même, elle favorise l'économie locale (la valorisant) et l'installation notamment hors cadre.

## Contacts

Anne Déplaude

Association des Coteaux du Gier

Animatrice de l'association entre 2008 et 2011 -  
Vigneronne depuis 2011

04 77 75 91 20

deplaude.annie@wanadoo.fr

Franck Tarantola

Association des Coteaux du Gier

Président

04 77 75 91 20

franck.tarantola@educagri.fr

Site internet de l'association : [www.les-coteaux-du-gier.com](http://www.les-coteaux-du-gier.com)

René Roux

Association des Coteaux du Gier

Ancien président

06 31 15 55 92

Nicolas Quittard

Saint Etienne Métropole

Chargé de mission Agriculture

04 77 53 73 43

nicolas.quittard@saint-etienne-metropole.fr

Terres en villes :

Serge Bonnefoy

Secrétaire technique

serge.bonnefoy@terresenvilles.org

04 76 20 68 28

Léa Viret

Stagiaire

lea.viret@terresenvilles.org

01 40 41 84 12

Paul Mazerand

Chargé de mission

paul.mazerand@terresenvilles.org

01 40 41 84 12



# Terres en villes

Le réseau français des acteurs des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations

[www.terresenvilles.org](http://www.terresenvilles.org)

40, avenue Marcelin Berthelot 22, rue Joubert  
CS92608 - 38036 Grenoble Cedex 2 75009 Paris

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

